

Ces réunions et ces stages sont ouverts à toutes et tous, syndiqué-es ou non.

Les absences pour les **stages de formation syndicale** (une journée) sont de droit, l'autorisation d'absence est à demander **un mois à l'avance**. Une attestation de présence vous sera remise par le Snuipp 65 (à transmettre à l'IEN si demandé).

Les absences pour les **réunions d'information syndicale** sont également de droit. Si elles ont lieu :

- **hors temps de classe** : vous n'êtes pas dans l'obligation d'informer l'IEN de votre participation, mais si vous voulez que ce temps soit comptabilisé sur les animations pédagogiques (2 x 3 heures sur l'année scolaire possibles), il est conseillé d'informer les formateurs de votre absence à l'animation pédagogique. Une attestation de présence vous sera remise par le Snuipp 65 (à transmettre à l'IEN si demandé).
- **sur temps de classe** : vous devez en informer l'IEN une semaine auparavant afin que votre éventuel remplacement soit prévu. Une attestation de présence vous sera remise par le Snuipp 65 (à transmettre à l'IEN si demandé).



Stage sur la direction d'école

La fonction de direction voit croître l'empilement des missions et se complexifie de plus en plus. La part de l'administratif dans les tâches à réaliser ne cesse d'augmenter au détriment du pédagogique. Tous les aspects organisationnels de la fonction de direction sont très chronophages et tendent à augmenter les responsabilités des directrices et directeurs qui se sentent de plus en plus isolé-e-s. Le modèle de l'école évolue, mais de quelle Ecole voulons-nous pour demain ?

Face à cela, certain-e-s pensent qu'un « statut » résoudra les problèmes. Pour le SNUipp-FSU 65, l'affaire n'est pas si simple : que pourrait être un « statut » dans l'Education Nationale ? quelles en seraient les contraintes ? quelles en seraient les répercussions sur l'Education ?

Pour répondre à toutes ces questions, mais aussi faire le point sur les difficultés liées à la fonction et débattre des actions à mener pour améliorer les conditions de travail des directrices et directeurs d'école, le SNUipp-FSU 65 vous propose un stage

le jeudi 1er juin (9h-12h, 13h30-16h30) avec

Béatrice Dunet
Secrétaire Nationale du Snuipp
en charge du dossier « direction d'école »



Laurent Cadreils
Membre de l'équipe nationale
secteur revendicatif



Très prochainement, nous vous enverrons le modèle de demande d'autorisation d'absence à envoyer à l'IEN **avant le 1er mai**. Nous le mettrons également sur notre site départemental. Venez nombreux pour débattre sur cette question essentielle qui nous concerne tous, quelle que soit notre fonction.

Nous préparons au cours du mois de juin nos RIS et stages syndicaux pour l'année scolaire 2017 - 2018. Toutes vos idées sont les bienvenues : dominante plus pédagogique, thématiques, ... Aidez-nous à vous proposer des moments d'information, de débat, de formation au plus près de vos intérêts et de vos préoccupations.